

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES

DU PILIER SCIENCES DU LANGAGE

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Quel rôle joue la langue dans l'intercompréhension entre les êtres humains ? Comment les langues sont-elles structurées, en quoi diffèrent-elles entre elles et, au contraire, quelles propriétés ont-elles en commun ?

Quels rapports peut-on établir entre langage et société, langage et identité, langage et pensée ? Comment les langues s'écrivent-elles, comment coexistent-elles, comment évoluent-elles ? Comment fonctionnent-elles dans la diversité des processus de communication ?

Comment apprend-on une langue et comment devient-on bilingue ou plurilingue ? Comment les enfants se servent-ils de ce qui leur est communiqué pour se constituer un système de croyances et de valeurs ? En quoi la communication joue-t-elle un rôle clé dans la constitution des institutions sociales contemporaines ? En quoi le langage est-il dépendant de structures cognitives profondes ou, au contraire, par quels mécanismes influence-t-il nos façons de penser ?

Telles sont quelques-unes des questions posées en sciences du langage et de la communication, filière qui étudie la nature, la structure et les fonctions du langage, notamment sous ses aspects socio-communicatifs et cognitifs, ainsi que les nombreux processus communicationnels qui nous permettent de « faire société ».

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sciences du langage peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est agencé en modules et blocs : les Modules 1 et 2 forment le premier palier de 30 ECTS ; ils constituent le **pilier minimal** (socle de base disciplinaire) et doivent en principe être validés au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Pour réaliser un **pilier secondaire**, on ajoute 30 ECTS au pilier minimal, soit deux modules disciplinaires à choisir parmi les modules 3 à 7 et un module ou bloc transversal à choisir parmi les Modules 8 à 10 ou Blocs 1 à 3.

Pour atteindre le **pilier principal**, quatre modules disciplinaires à choisir parmi les Modules 3 à 7 sont à effectuer ainsi que 12 ECTS au total dans le cadre des modules ou des blocs transversaux.

L'accès au **pilier renforcé** se fait par la validation des cinq modules disciplinaires (Modules 3 à 7), de deux modules ou blocs transversaux et du mémoire de Bachelor.

Les modules ou blocs transversaux sont au nombre de six, de 6 ECTS chacun, et proposent des enseignements offerts dans d'autres piliers.

Les piliers secondaire, principal et renforcé proposent des enseignements optionnels permettant aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier de fenêtres de mobilité offertes après le suivi du socle de base et de valider les enseignements en mobilité en lieu et place des enseignements figurant au plan d'études.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILIER MINIMAL, SECONDAIRE ET PRINCIPAL

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Modules	Description	Crédits
Module 1	Domaines de la linguistique	15
Module 2	Linguistique avancée	15
Total		30

Le Module 1 regroupe des cours introductifs aux sciences du langage. Il a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec les principes de base du système linguistique, du rapport entre langage et société, de l'acquisition des langues secondes ainsi qu'avec les méthodologies propres aux sciences du langage. Il est composé de 5 enseignements :

- deux cours de linguistique générale à 3 ECTS chacun, validés chacun par une évaluation interne notée ;
- deux cours de linguistique appliquée à 3 ECTS chacun, validés chacun par un examen écrit ;
- des lectures accompagnées à 3 ECTS validées par une évaluation interne notée.

Le Module 2 approfondit les unités et domaines fondamentaux relatifs à la description de la langue et du discours (phonologie, phonétique, morphologie, syntaxe, variation et histoire de la langue). Il est composé de quatre enseignements :

- deux cours au choix relatifs à la linguistique avancée à 3 ECTS chacun, validés chacun soit par un examen écrit soit par une évaluation interne notée ;
- un cours sur la variation sociolinguistique en francophonie à 6 crédits validé par une évaluation interne notée ;
- un cours de linguistique historique à 3 crédits validé par un examen écrit.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Modules	Description	Crédits
Module 1	Domaines de la linguistique	15
Module 2	Linguistique avancée	15
Modules disciplinaires : 2 modules au choix : 24 ECTS au total		
Module 3	Module disciplinaire : Langage et communication sociale	12
et / ou		
Module 4	Module disciplinaire : Linguistique interactionnelle	12
et / ou		
Module 5	Module disciplinaire : Sémantique et pragmatique	12
et / ou		
Module 6	Module disciplinaire : Linguistique des textes	12
et / ou		
Module 7	Module disciplinaire : Pratiques langagières anciennes et contemporaines	12
Modules ou Blocs transversaux : 1 module ou bloc au choix : 6 ECTS au total		
Bloc 1	Transversal : Divers	6
ou		
Module 8	Transversal : Linguistique des langues allemandes et espagnoles	6
ou		
Bloc 2	Transversal : Linguistique des langues	6
ou		
Module 9	Transversal : Linguistique de l'écrit	6
ou		
Bloc 3	Transversal : Ecrire et argumenter	6
ou		
Module 10	Transversal : Fondement de la psycholinguistique et de la logopédie	6
Total		60

Les **Modules 1 et 2** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Modules disciplinaires et **Modules ou Blocs transversaux** : l'étudiant-e choisit deux modules de 12 ECTS chacun parmi les modules disciplinaires 3 à 7 et un Module ou un Bloc transversal pour un total de 6 ECTS. En cas d'échec définitif à un module ou à un bloc, l'étudiant-e a la possibilité d'en choisir un autre, jusqu'à épuisement des modules à disposition.

Le **Module 3** a pour objectif de transmettre aux étudiant-e-s des instruments théoriques et analytiques leur permettant d'analyser et de comprendre les mécanismes soutenant des discours de types divers, comme l'interaction en face-à-face, les débats médiatiques, etc. Il est composé de deux enseignements :

- un cours de spécialisation en analyse du discours à 6 ECTS évalué par un examen écrit ;
- un cours-séminaire en analyse conversationnelle à 6 ECTS évalué par une évaluation interne notée.

Le **Module 4** est consacré à l'étude des pratiques langagières au sein de situations de communication en face-à-face : caractéristiques de la langue parlée dans l'interaction, communication plurilingue, compétence linguistique et compétence de communication. Il est composé de deux enseignements :

- un enseignement relatif aux structures linguistiques et dynamiques du discours à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un enseignement relatif à l'analyse des interactions uni- et plurilingues à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 5** est consacré à l'étude de phénomènes linguistiques relevant du domaine de la sémantique ou de la pragmatique. Il est composé de deux enseignements :

- un cours-séminaire en sémantique à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire en pragmatique à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 6** est consacré à l'étude de textes ordinaires ou littéraires du point de vue de leur organisation ou du point de vue de leur dimension argumentative. Il est composé de deux enseignements :

- un séminaire en approches argumentatives à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un séminaire en approches structurelles à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 7** est consacré à l'étude de différentes formes de pratiques langagières (orales, écrites) d'un point de vue diachronique ou synchronique. Il est composé de cinq enseignements :

- un cours en analyse de la variation linguistique à 3 ECTS validé par un examen oral ;
- une lecture en variation linguistique à 3 ECTS validée par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire en interactions verbales à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un proséminaire en linguistique de l'énonciation à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire consacré à la ponctuation et à la cohésion textuelle à 3 ECTS, validé par une évaluation interne notée.

Les **Modules 8 à 10** et **Blocs 1 à 3** sont composés des enseignements transversaux.

Le **Bloc 1** est composé d'un enseignement de 6 ECTS choisi librement dans les blocs transversaux proposés ci-dessous ou encore pris dans les enseignements de la FLSH ou dans le cadre du réseau BeNeFri et/ou du Triangle Azur.

Le **Module 8** est composé de deux cours-séminaires en espagnol et allemand, selon le programme des cours de l'Institut. Il permet d'aborder la linguistique avec différentes langues et de se familiariser avec les orientations du Master en sciences du langage et de la communication :

- un cours-séminaire Lingüística iberománica/Linguistique ibéro-romane à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours-séminaire Vorlesung Sprachwissenschaft à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 2** est composé d'un séminaire optionnel à 6 ECTS en anglais ou espagnol, selon le programme des cours de l'Institut. Il permet d'aborder la linguistique avec différentes langues et de se familiariser avec les orientations du Master en sciences du langage et de la communication. Il est à choisir parmi :

- Advanced lecture in linguistics validé par un examen écrit ;
- Seminar in linguistics validé par une évaluation interne notée ;
- Lingüística sincrónica 3/Linguistique synchronique 3 (phraséologie et pragmatique) validée par une évaluation interne notée.

Le **Module 9** est spécialisé en linguistique de l'écrit et propose des cours ou séminaires. Deux enseignements sont à valider parmi :

- proséminaire en Linguistique de l'énonciation à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours relatif à la ponctuation et à la cohésion textuelle à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours d'analyse de l'argumentation à 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- deux cours-séminaires de rhétorique de 3 ECTS chacun validés par une évaluation interne notée.

Le **Bloc 3** contient un cours-séminaire + travaux pratiques Argumenter, écrire et convaincre à l'Université à 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 10** est spécialisé en logopédie. Les cours ou séminaires de ce module permettent de faire un choix parmi les domaines suivants : psycholinguistique, langage oral (enfant), langage écrit enfant ou adulte. Il est composé de six enseignements :

- un cours d'introduction aux sciences logopédiques à 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours de psychologie cognitive du langage à 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours de psycholinguistique de l'enfant à 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours consacré à l'apprentissage et à l'enseignement du langage écrit à 3 ECTS validé par un examen écrit ;
- un cours de neuropsychologie de 3 ECTS validé par un examen écrit (le suivi du cours Psychologie cognitive du langage constitue un prérequis).

Pilier principal (90 ECTS)

Modules/Blocs	Description	Crédits
Module 1	Domaines de la linguistique	15
Module 2	Linguistique avancée	15
Modules disciplinaires : 4 modules au choix : 48 ECTS au total		
Module 3	Module disciplinaire : Langage et communication sociale	12
et / ou		
Module 4	Module disciplinaire : Linguistique interactionnelle	12
et / ou		
Module 5	Module disciplinaire : Sémantique et pragmatique	12
et / ou		
Module 6	Module disciplinaire : Linguistique des textes	12
et / ou		
Module 7	Module disciplinaire : Pratiques langagières anciennes et contemporaines	12
Modules transversaux : 2 modules ou blocs au choix : 12 ECTS au total		
Bloc 1	Transversal : Divers	6
et / ou		
Module 8	Transversal : Linguistique des langues allemandes et espagnoles	6
et / ou		
Bloc 2	Transversal : Linguistique des langues	6
et / ou		
Module 9	Transversal : Linguistique de l'écrit	6
et / ou		
Bloc 3	Transversal : Ecrire et argumenter	6
et / ou		
Module 10	Transversal : Fondement de la psycholinguistique et de la logopédie	6
Total		90

Les **Modules 1 à 10 et Blocs 1 à 3** sont ceux du pilier principal décrits plus haut.

Modules disciplinaires et Modules ou Blocs transversaux : l'étudiant-e choisit quatre modules de 12 ECTS chacun parmi les Modules disciplinaires 3 à 7 et deux Modules ou Blocs transversaux pour un total de 12 ECTS. En cas d'échec définitif à un module ou à un bloc, l'étudiant-e a la possibilité d'en choisir un autre, jusqu'à épuisement des modules à disposition.

Pilier renforcé (120 ECTS)

Modules/Blocs	Description	Crédits
Module 1	Domaines de la linguistique	15
Module 2	Linguistique avancée	15
Module 3	Langage et communication sociale	12
Module 4	Linguistique interactionnelle	12
Module 5	Sémantique et pragmatique	12
Module 6	Linguistique des textes	12
Module 7	Pratiques langagières anciennes et contemporaines	12
Modules transversaux : 4 modules ou blocs au choix : 24 ECTS au total		
Bloc 1	Transversal : Divers	6
et / ou		
Module 8	Transversal : Linguistique des langues allemandes et espagnoles	6
et / ou		
Bloc 2	Transversal : Linguistique des langues	6
et / ou		
Module 9	Transversal : Linguistique de l'écrit	6
et / ou		
Bloc 3	Transversal : Ecrire et argumenter	6
et / ou		
Module 10	Transversal : Fondement de la psycholinguistique et de la logopédie	6
Bloc 4	Mémoire de BA	6
Total		120

Les **Modules 1 à 10 et Blocs 1 à 3** sont ceux du pilier principal décrits plus haut.

Modules disciplinaires et Modules ou Blocs transversaux : l'étudiant-e valide tous les modules disciplinaires 3 à 7 de 12 ECTS chacun, et quatre Modules ou Blocs transversaux pour un total de 24 ECTS. En cas d'échec définitif à un module transversal ou à un bloc transversal, l'étudiant-e a la possibilité d'en choisir un autre, jusqu'à épuisement des modules à disposition.

Le **Bloc 4** est constitué de la préparation (rédaction et soutenance) d'un travail de mémoire à 6 ECTS.

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - Identifier les différents niveaux d'organisation du langage et des langues.
 - Expliquer les principes théoriques régissant le langage et son usage.
 - Distinguer les principales approches du langage, leurs principes théoriques et leurs procédures méthodologiques.
 - Expliquer les mécanismes régissant différents types d'utilisation du langage.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - Mettre en œuvre des méthodes d'analyse linguistique.
 - Appliquer des connaissances théoriques à différents types de production langagière.
 - Employer des procédures appropriées pour l'analyse de différents types de données linguistiques
3. Capacité de former des jugements :
 - Décrire le fonctionnement du langage et de la communication langagière.
 - Comparer différentes approches et méthodes en sciences du langage.
 - Questionner des postulats théoriques et des procédures méthodologiques employés dans la recherche en sciences du langage
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - Communiquer les résultats d'une analyse empirique ou théorique à l'oral et à l'écrit.
 - Expliquer des instruments conceptuels et méthodologiques de la recherche.
 - Synthétiser les résultats de la recherche.
 - Transmettre ces connaissances à ses pairs
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - Traiter des données linguistiques complexes.
 - Gérer de grandes quantités d'information acquises dans le cadre de lectures et d'enseignements.
 - Synthétiser des résultats de recherche et les méthodes y relatives.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

Type d'enseignement		Définition/Contenu	Crédits	Evaluation
Cours	Cours d'introduction	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Examen écrit, oral ou évaluation interne
	Cours de spécialisation	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Approfondissement de certains thèmes et sujets	6 ECTS	Examen écrit
	Cours-séminaire	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière et lieu propice d'échanges et de discussions	3 ou 6 ECTS	Examen écrit ou évaluation interne
	Cours + Travaux pratiques	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière avec travail pratique d'approfondissement individuel ou en groupe	6 ECTS	Evaluation interne
Lectures	L	Travail individuel sur un ensemble déterminé d'ouvrages ; compte-rendu critique	3 ECTS	Evaluation interne
Mémoire de Bachelor	M	Travail personnel (max. 30 pages avec appareil critique) sur une question choisie par l'étudiant-e d'entente avec l'enseignant-e	6 ECTS	Travail écrit + soutenance
Proséminaire	P	Travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	3 ECTS	Evaluation interne
Séminaire	S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + travail écrit ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne